



Malonne, le 2 janvier 2021

Chers Parents,  
Chers élèves,

Le mois de janvier est apparu tel un sauveur, une nouvelle année débute et nous sommes remplis d'espoir. Le simple espoir que cette année soit meilleure que la précédente, qu'elle regorge de matins joyeux, de richesses insoupçonnées, de sourires ou de projets riches de sens et de grande valeur. Que tous nous puissions revivre et que nos jeunes puissent croire en un avenir meilleur où liberté et projets seront de mise.

Belle année 2021.

Pour assurer cette évolution, le Comité de Concertation a décidé de poursuivre le **code rouge** dans les écoles jusqu'au 15 janvier (officiellement) mais certainement jusqu'au congé de Carnaval (minimum) Cela signifie que la situation sera comparable à celle vécue en décembre.

- Les visites dans les écoles doivent être réduites au minimum ;
- Les repas sont pris en classe ;
- Les élèves doivent rester en groupe-classe le plus souvent possible ;
- Les règles habituelles de port de masque, de distanciation, de lavage des mains, d'aération des locaux, ... sont toujours à respecter.
- Les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sont présents les 5 jours de la semaine alors que les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> sont répartis dans différents groupes. Le groupe 1 sera présent ce lundi et ce mardi alors que le groupe 2 retrouvera le chemin de l'école jeudi. Les élèves dans le groupe 3 seront présents les 4 jours avec une organisation un peu différente par rapport à celle du mois de décembre.

Une attention particulière doit être portée aux familles qui rentrent d'un **voyage à l'étranger** pendant une durée de plus de 48h. Il est important que les règles sanitaires soient également respectées pour protéger les élèves et les professeurs d'une éventuelle contamination.

Pour rappel, il faut, au retour, compléter le Passenger Location Form (PLF), suivre les instructions reçues par cette voie, respecter une quarantaine de 7 jours (minimum), effectuer un test PCR le 7<sup>e</sup> jour avant de pouvoir rejoindre les cours si celui-ci est négatif. Vous recevez aussi un document (dates de quarantaine) que vous devez me transmettre rapidement pour justifier l'absence de votre enfant. (m.andre@isbm.be).

Aussi, si vous effectuez un test, qu'il est positif, vous devez en informer l'école immédiatement pour organiser le tracing au 0495/196451.

Le chemin de la victoire face au virus est encore long mais nous allons le suivre scrupuleusement. C'est avec cet espoir que je vous souhaite un excellent dimanche et suis impatiente de retrouver l'école vivante ce lundi.

Cordialement.

M. André